La place des jeunes dans les territoires ruraux



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 23/08/2016

Saisine liée : LA PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Le Premier ministre Manuel Valls saisit le CESE sur la place des jeunes dans les territoires ruraux.

La jeunesse n'est pas un ensemble homogène et uniforme. Même si les jeunes ont des caractéristiques communes, ils sont confrontés à des réalités différentes, notamment selon les territoires où ils résident. La jeunesse en milieu rural semble peu visible médiatiquement et rarement présente dans le débat public. Elle mérite pourtant toute l'attention des politiques publiques. D'une part, parce qu'elle constitue globalement une ressource sous-estimée pour la revitalisation, le développement et le dynamisme des territoires ruraux. D'autre part, parce qu'une frange croissante de cette jeunesse exprime, y compris par l'abstention et le vote extrémiste, un sentiment préoccupant d'impuissance et d'abandon de la part des pouvoirs publics.

"Le Président de la République a fait de la jeunesse la priorité de son action, que le Gouvernement met en œuvre à travers le plan Priorité jeunesse et ses déclinaisons successives, dont le projet de loi « Egalité et citoyenneté » sera l'un des aboutissements en 2016. Je souhaite que la question de la place de la jeunesse dans le monde rural, dont les zones de montagne, de la fin de la scolarité obligatoire à la pleine indépendance, puisse constituer un chantier d'avenir. Pour ce faire, je souhaite que le Conseil économique, social et environnemental puisse apporter son expertise dans la compréhension des besoins et aspirations de cette jeunesse rurale. Je souhaite également que vous proposiez de nouvelles voies d'action permettant à ces jeunes de s'épanouir et de trouver pleinement leur place dans notre république." affirme le Premier ministre Manuel Valls.

Plusieurs phénomènes et facteurs affectent les conditions de vie et l'accès à l'autonomie des jeunes de zones rurales, parmi lesquels l'éloignement géographique des lieux de décision et de certains services notamment l'accès au numérique, la dépendance à l'obtention du permis de conduire et à la possession d'une voiture, la paupérisation et la dévitalisation de certains territoires, ainsi que les difficultés d'accès aux fonnations d'enseignement supérieur et le manque de débouchés professionnels.

Il s'agira donc pour le CESE dans un premier temps de recenser et de caractériser ces phénomènes et d'identifier précisément les principaux freins et points de blocage, mais aussi les initiatives réussies qui pourraient être répliquées ; dans un second temps,

l'avis présentera des pistes d'évolutions des politiques publiques nationales ou territoriales permettant de répondre à ces défis en créant de nouvelles opportunités.

© - copyright CESE - Novembre 2026